BULLETIN **MUNICIPAL**
N°90 - DÉCEMBRE 2023

Glos LA GAZETTE

www.glos.fr

Joyeuses Fêtes

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

P 12
Visite ministérielle

P 13
Notre troisième fleur

P 16
Inauguration du haras de Glos

Sommaire

P 3-4
Édito

P 4-9
Conseil Municipal et Gestes citoyens

P 12
Visite ministérielle et Sylvie DUBOURG, nouvelle cantinière

P 13
Notre troisième fleur et entretien des haies

P 14
Loi Labbé

P 15
Anciens combattants et Emplois jeunes

P 16
Inauguration du haras de Glos

P 17
Zoom sur nos habitants Le haras de la Folletière

P 18-19
Le mot de l'école et l'APE

P 20-21
Les Archers

P 21
Courtonne Glos Karaté do

P 22
L'Union

P 23-24
Cercle des Jeunes d'Autrefois

P 25
Le Colis de Noël

P 26-29
Lu pour vous

P 30-32
Démarches en Mairie, Civisme et infos pratiques

État civil

Mya BENARD est née le 8 décembre

MARIAGES

M. Pierre GRIS et Mme Sandra BOBADILLA NINO se sont mariés le 8 juillet

M. Cédric LAURENT et Mme Elodie MARTIN se sont mariés le 9 septembre

DÉCÈS

Mme Jacqueline CRAIGNOU est décédée le 2 juillet

Mme Jeannine ANFRY née HEROULT est décédée le 11 août

Mme Sylviane LAGRIVE est décédée le 9 septembre

M. Claude GARNIER est décédé le 5 novembre

M. Fabert LANGLET, ancien maire de la commune, est décédé le 3 décembre

Directeur de la publication : Bernard BROISIN-DOUTAZ
Secrétaire de rédaction : Sandrine CREVEL SWIDER
Impression : Lexo Imprimerie à Lisieux ·
Dépôt légal : Décembre 2023
Création : www.designbynat.fr

Mairie

Édito

Dans quelques semaines nous serons en 2024, aussi ai-je le plaisir de vous inviter, avec tout le conseil municipal, à la cérémonie des vœux du maire, qui aura lieu le samedi 13 janvier, à 11 heures à la salle Les Sorbiers, Chemin de Chambray.

L'essentiel de cet éditorial sera consacré à ce qui a été réalisé depuis le début de l'année, au budget 2024, mais aussi à d'autres sujets tels que l'école, l'économie, et.... à l'obtention de notre troisiéme fleur ! J'en explique les circonstances un peu plus loin.

Les travaux réalisés cette année et les investissements significatifs :

VOIRIE :

✓ Chemin des Moulins, Parking du stade, Trottoirs route d'Orbec, Pont rue de la gare, eaux pluviales au lavoir

ÉCLAIRAGE :

✓ Remplacement de 36 lampadaires (mâts et foyers)

ÉGLISE :

✓ Couverture de la sacristie, Couverture du garage

PRESBYTERE :

✓ Remplacement des volets

PLANTATIONS :

✓ Une quarantaine d'arbres de différentes essences dans le terrain au dessus de la salle Les Sorbiers

ACHATS :

✓ Stade : 3 bancs + corbeilles.

✓ Ecole : 2 tables de pique-nique

✓ Mairie : 1 ordinateur, 1 panneau d'affichage électronique

✓ Citypark : 1 table de pique-nique, 3 jeux sur ressort, 1 table de ping-pong, 1 tour pour enfants, 1 support vélo, 1 cendrier. Installation prévue dans le courant du premier trimestre 2024.

MATÉRIELS :

✓ Remplacement du tracteur, de la tondeuse auto-portée, et du tracteur tondeuse.

Nous avons entamé l'élaboration du budget 2024 en recensant de façon exhaustive, les travaux, les aménagements, les investissements, qu'il pourrait être envisageable de réaliser dans l'année à venir.

Quels sont-ils ?

En matière de voirie : trottoirs de la route d'Orbec, depuis le lotissement des plaines jusqu'au Chemin des Moulins.

Chemin des Bossettes et de Colandon (bas côtés), de Blanche Porte

Cimetière (allée principale) et pourtour de l'église

Lotissement des Plaines (partie affaissée)

En matière d'éclairage : remplacement d'une trentaine de candélabres (mâts et foyers)

En matière de remplacement et/ou d'aménagement : portes local technique et vestiaires au stade, volets rdc de l'ancien logement, porte du presbytère, toiture du préau à l'école, relevage de tombes, terrain de pétanque.

En matière de matériels : robots pour la tonte des espaces verts

Tout cela dépendra bien évidemment de nos ressources financières. Comme chaque année, nous souhaitons présenter ce budget au conseil municipal au tout début de l'année.

ECOLE : Nous avons candidaté au programme de Rénovation des Ecoles lancé par le gouvernement dans le cadre de France Rénovation Verte.

Cette rénovation est au cœur de la planification écologique dans les territoires.

Ses objectifs : réduire les dépenses d'énergie, avec pose de panneaux photovoltaïques en vue de fonctionner en auto-consommation, généraliser les éclairages led, mieux isoler les locaux (pour nous cantine et salle de motricité), rendre plus agréable et plus fonctionnelle les cours de récréation…

Nous faisons partie des 23 communes retenues sur le territoire, sélection faite à partir du projet que nous avons présenté, avec l'ambition de couvrir tous les objectifs cités ci-dessus.

Nous devrons bien sûr fournir des devis et voir dans quelles proportions nous pourrions bénéficier de subventions.

Toutes les communes ne seront pas retenues, le choix sera fait début 2024 par le ministère. Croisons les doigts !!!

S'agissant de la vie de notre école et de son actualité, vous aurez toutes les informations dans les pages qui suivent.

En matière d'économie, vous verrez dans la revue de presse en fin de gazette que des entreprises ont des projets d'extension avec des emplois à la clé, que d'autres vont s'installer sur la ZAC les Hauts de Glos. Ce qui fait qu'à ce jour il ne resterait plus que 5 ha, qui, en fonction des contacts actuels devraient être vendus dans le courant de l'année 2024 . Si tel était le cas, cela signifierait qu'il aura fallu plus de 15 ans pour que cette zone soit remplie, ce qui est la moyenne habituelle… et que nous n'aurons pratiquement plus de terrain dans l'agglomération pour accueillir des entreprises.

S'agissant du projet du lotissement « Le val de Colandon » les choses avancent doucement dans un marché immobilier un peu atone.

Les travaux du vélo-route, pour la portion Lisieux-Glos, devraient démarrer au début de l'année et s'achever à l'été 2024, si les conditions climatiques le permettent.

Enfin pour terminer mon propos, quelques informations récentes au sujet du parc photovoltaïque sur l'ancienne carrière, route du Sap. Cela avance, lentement, très lentement… L'enquête d'utilité publique devrait se dérouler en février et mars 2024, les travaux devraient commencer à l'automne 2024, et si tout va bien le parc devrait être opérationnel en 2025. C'est vraiment long pour remplacer les énergies fossiles. Restons optimistes, toutefois !

C'est sur cette note, que tous les membres du conseil municipal se joignent à moi, pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année, et en anticipant, **vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024, de bonheur, de santé, en attendant de le faire de vive voix le 13 janvier.**

Votre Maire
Bernard Broisin-Doutaz

Conseil municipal

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Inscriptions école rentrée 2023/2024 : 91 élèves inscrits
- Taille des haies en bordure de voies. Des courriers systématiques ont été adressés à l'ensemble des riverains des rues et des chemins où la circulation ou la visibilité étaient devenues dangereuses.
- Défense incendie : le poteau incendie initialement prévu route de Courtonne sera remplacé par une bouche incendie (cout financier équivalent)
- Défense incendie : les réserves incendie chemin de la Quesse et rue de Courtonne (entreprise ATOS) ont été vandalisées. Des devis ont été demandés afin de les remettre en état.
- Travaux de voirie : le chemin des Moulins entre le carrefour avec la route d'Orbec et le stade a été entièrement refait, tout comme le parking du stade. Actuellement, ceux sont les trottoirs de la route d'Orbec depuis le parking du Bourg vers le carrefour de la mairie et de l'école qui sont en réfection. Les ralentisseurs du parking du stade vont également être refaits et un ralentisseur chemin des moulins va être créé.
- Parc Photovoltaïque : malgré plusieurs rdv et relances auprès de la direction des routes et de l'agence routière, il s'avère difficile d'obtenir un avis favorable concernant l'accès au site. Un nouvel avis est en attente.

- Vélo/route Lisieux Glos : les travaux devraient débuter en octobre ou novembre prochain pour une ouverture prévue à l'été 2024.
- Projet du lotissement en zone AU2 : M. le Maire a eu un rdv avec la propriétaire afin de l'informer de l'approche du nouveau PLUI qui pourrait rendre caduque le caractère constructible de tout ou partie de la zone AU2 si aucun projet n'est en vue.
- Micro-crèche : une société spécialisée dans l'implantation de micro-crèche a pour projet une ouverture sur le territoire de la ZAC des Hauts de GLOS.

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE LOISIRS DE LA VILLE DE LISIEUX – ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Afin de donner la possibilité aux familles demeurant à GLOS d'inscrire leurs enfants dans les centres de loisirs appartenant à la Ville de Lisieux, il est proposé de signer le projet de convention.

En fonction du nombre de places restant disponibles suite à l'inscription des enfants Lexoviens, la Ville de Lisieux propose d'offrir la possibilité, aux familles non Lexoviennes, résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, de bénéficier de l'offre d'accueil de loisirs qu'elle organise sur le temps extrascolaire (petites et grandes vacances) et périscolaire (mercredis).

Pour bénéficier de ce service, la commune de GLOS s'engage par voie contractuelle à contribuer au financement de cet accueil : 5,95 € par jour et par enfant pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024 ;

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'AUDITS ENERGETIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Dans son « Acte Fondateur », la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie affirme son ambition de constituer « un nouvel espace de coopération avec et entre les communes ». C'est dans ce rôle de facilitateur que l'agglomération met à disposition des communes membres une offre de services mutualisés.

Plusieurs communes de l'agglomération portant des projets de rénovation énergétique ont sollicité un appui de la part de la CALN. C'est dans ce cadre qu'est proposée la mise en œuvre d'un marché mutualisé d'audits énergétiques. En effet, la réalisation d'un audit énergétique permet de disposer d'un état des consommations énergétiques, de préconisations d'économies d'énergie et de scénarios d'intervention.

La CALN se porte coordonnateur du groupement de commandes et assure la procédure jusqu'à la notification du marché. Par suite, chaque collectivité membre du groupement aura à sa charge l'exécution administrative et financière pour la part des prestations le concernant.

La création de ce groupement de commandes nécessite au préalable la signature d'une convention constitutive qui en formalise les règles et modalités de fonctionnement. Il convient de préciser que l'adhésion à ce groupement de commandes n'entraîne pas de contrepartie financière.

AIDE SOCIALE

Madame HOUSSAYE, membre de la commission d'action sociale, rappelle au conseil la situation d'une habitante de la commune. Elle propose le versement d'une aide mensuelle de 150€ par mois pendant 4 mois (du mois de septembre au mois de décembre 2023), pour cette personne.

RESSOURCES HUMAINES : STAGIAIRISATION

M. le Maire informe le conseil municipal de son intention de stagiairiser les 2 agents techniques recrutés en CDD en 2020 et 2021. Il sera établi un arrêté de stagiaire pour chacun (d'une durée de 12 mois), à l'issue de cette période, ils pourront être titularisés.

ENQUETE PUBLIQUE : DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – ENTREPRISE SANOFI

Par arrêté préfectoral en date du 29 juin 2023, il a été prescrit une consultation du public du 04 aout au 01 septembre 2023 suite à une demande présentée par la société SANOFI située 1360 rue Edouard Branly à LISIEUX, portant sur une demande d'extension d'un entrepôt sur la commune de LISIEUX conformément à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement définie à l'annexe de l'article R.511-9 du code de l'environnement.

Le dossier relatif à la demande susvisée a été déposé pendant toute la durée de la consultation à la mairie de GLOS où il était consultable pendant les horaires d'ouverture au public :

L'établissement SANOFI Lisieux, exploite des installations de fabrication et de conditionnement de médicaments à base de paracétamol.

Objectifs du projet :

Depuis l'épidémie COVID-19, la demande du marché en paracétamol ne cesse d'augmenter.

Pour répondre à ce besoin accru des patients, le site Sanofi de Lisieux, qui fonctionnait déjà en 3 équipes sur 5 jours, a activé les équipes de week-end depuis le printemps 2022.

De ce fait, le site de Lisieux fonctionne en 24h/24h et 7/7 depuis un an.

Les besoins requis sont toujours en croissance et ont été accentué par une triple-épidémie durant le dernier hiver 2022/2023.

Dans ce contexte, Sanofi doit augmenter sa capacité industrielle sur le site de Lisieux, site principal de production du Doliprane en France en s'équipant d'outils de fabrication complémentaires.

Ce projet permettra de répondre au besoin des patients et de mieux faire face à la variabilité saisonnière de la demande avec une capacité de fabrication complémentaire.

Cette augmentation capacitaire permettra de réduire les équipes week-end en permanence, et cette capacité en week-end serait conservée pour la hausse saisonnière des besoins pour les patients.

En conséquence, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

EMET un avis favorable pour la demande d'extension d'un entrepôt sur la commune de LISIEUX.

SCHEMA DIRECTEUR DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

Dans le cadre de la mise en place du futur « schéma directeur de prévention et de gestion des déchets » (SDPGD), le cadrage technique régissant l'implantation des futurs Points d'Apport Volontaire (PAV) a été reçu en mairie. Ce document vise à accompagner la réflexion quant à la définition du ou des lieu(x) où implanter les colonnes sur votre commune.

Le principe reste, que l'on puisse définir par nous-mêmes les localisations à privilégier, sur la base de notre connaissance des habitudes de vie et de cheminement de nos habitants, ainsi que celle des activités propres à notre territoire (acteurs économiques, salles des fêtes...).

SÉANCE DU 13 OCTOBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Le nouveau matériel (tracteur John DEERE et tracteur tondeuse KUBOTA) est opérationnel.
- Opération dépigeonnage : 52 pigeons éliminés
- Classe de neige : départ le 6 janvier prochain pour Termignon – 28 élèves prendront la route.
- Début d'incendie au local technique suite à la fête du village : un devis a été fait par une entreprise de charpente. Un second devis est en cours.
- La communauté d'agglomération Lisieux Normandie s'est engagée dans une démarche simultanée de révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Le 10 octobre dernier a eu lieu un atelier de présentation et d'échanges axé sur les enjeux qui se dégagent du diagnostic effectué.

CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU DOMAINE PRIVE DE GLOS - CREATION DE LA VELOROUTE LISIEUX - ORBEC

Dans le cadre de son projet Vel'Auge, l'Agglomération Lisieux Normandie a conduit une étude stratégique de définition de sa politique cyclable en termes d'infrastructures et de services à l'échelle de son territoire permettant notamment de se rattacher au plan vélo départemental.

Le projet pour lequel notre autorisation d'intervention au titre de propriétaire ou de gestionnaire est sollicitée, a pour objet l'aménagement d'un itinéraire cyclable de 4,9 km le long de l'Orbiquet sur les communes de Lisieux, Beuvillers et Glos. Il s'agit de la tranche 2 du projet global d'aménagement de 20,6 km entre Lisieux et Orbec inscrit au plan vélo départemental du Calvados.

Prévu pour les piétons et cyclistes, l'aménagement continu et sécurisé fera une largeur généralement de 3 m, alternant voie verte et voie partagée et mise en place d'un pont cadre et de trois passerelles :

- Voie verte pour 3,1 km,
- Voie partagée pour 1,8 km,
- Un pont cadre de 5,5 m,
- Une passerelle de 15 à 17 m, pour le franchissement du Graindin,
- Une passerelle de 22 à 24 m, pour le franchissement de l'Orbiquet,
- Une passerelle de 60 m sous le pont routier de la RD 164b a Beuvillers,

Elle viendra poursuivre la première tranche réalisée à Lisieux et permettra d'accéder en particulier au futur pôle d'échanges multimodal de la gare de Lisieux.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE :

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – OUVRAGES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Considérant que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé.

Le Conseil Municipal décide de fixer pour l'année 2023 les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement comme suit :

Domaine public routier :

- 46,95 € par kilomètre et par artère en souterrain
- 62,60 € par kilomètre et par artère en aérien
- 31,30 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL – AVIS APRES MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT :

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire n°0143032200014 par les services de l'Etat, concernant une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de GLOS, il est demandé par la préfecture du Calvados un avis sur le projet, au regard des incidences environnementales qu'il pourrait avoir sur le territoire, en application des articles L.122-1-1 III et L. 122-1-V du code de l'environnement.

Suite au premier cycle de consultation, l'étude d'impact relative à ce projet a été mise à jour et notamment l'étude écologique. Après avoir pris connaissance du dossier d'étude d'impact mis à jour, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur le territoire communal.

CONVENTION HORAIRE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Monsieur le Maire expose qu'afin de venir en complément du travail des agents communaux, concernant l'entretien des espaces verts de la commune, il sollicite l'autorisation du Conseil Municipal afin de signer une convention horaire avec L'association Lexovienne BAC ENVIRONNEMENT.

CREATION ET MODIFICATION D'EMPLOI

Considérant la nécessité de créer le poste permanent de rédacteur principal de 2ème classe à temps non-complet 25h/35 à compter 1er décembre 2023.

Ce poste est créé en vue de remplacer le poste déjà existant rédacteur à temps non-complet 25h/35, suite à l'avancement de grade de l'agent actuellement en place.

Considérant la modification des missions du personnel communal en poste à l'école, il convient d'ajouter une heure au poste d'adjoint technique 21h/35 à compter du 1er novembre 2023.

Le tableau des emplois est ainsi modifié.

EMPLOIS PERMANENTS

Filière : technique
Cadre d'emploi : adjoint technique
Effectif : 6 (35h/35, 35h/35, 35h/35, 33h/35, 28h/35, 22h/35)
Filière : administrative
Cadre d'emploi : attaché : effectif 1 (35h/35)
Cadre d'emploi : rédacteur principal 2ème classe : effectif : 1 (25h/35)
Filière : sociale
Cadre d'emploi : ATSEM : effectif 1 (26h/35)

SÉANCE DU 8 DECEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Ressources humaines : embauche de Lisa AUREY au 13/11/2023 contrat CAE CUI (contrat accompagnement à l'emploi – contrat unique d'insertion) pour un an renouvelable (22h hebdomadaire).
- Ressources humaines : la commission finances a étudié la possibilité d'octroyer un prime exceptionnelle pouvoir d'achat. Celle-ci concerne une partie des agents (en fonction de leur revenu brut annuel). La commission a décidé de proposer un projet de délibération qui a été adressé au comité social territorial du centre de gestion du calvados. Le CST se réunira en février projet et le conseil municipal pourra ensuite entériner cette délibération.

- Urbanisme : Projet d'extension du site de KNORR BREMSE. Une première réunion a eu lieu en mairie le 22/11/2023 afin d'étudier l'avant-projet avec les dirigeants de Knorr-Bremse, le maitre d'œuvre et le service instructeur de l'agglo. Un permis d'aménager sera déposé à la mairie de Glos pour l'aménagement du parking, puis un permis de construire sera déposé à la mairie de Glos et à celle d'Hermival pour la construction du bâtiment.
- Urbanisme : la mairie a fait une demande au service urbanisme afin de reprendre l'instruction des déclarations préalables. Nous sommes dans l'attente de la réponse.
- Assurance : remboursement en cours pour le vol des raccords pompiers sur les réserves incendie Atos et chemin de la Quesse (préjudice environ 1500€)
- Assurance : relance concernant le sinistre du 30 mai dernier (portail des Sorbiers). Groupama se retourne contre l'auteur des faits faute d'action de son assureur.
- Toiture presbytère : une expertise a lieu le 15/11/2023 concernant l'état des tuiles.

BUDGET 2024 :

- Travaux de voirie (fossés chemin de Colandon, écoulement d'eau chemin de la vallée barré, chemin des Bossettes, Rue des Plaines, trottoirs route d'Orbec coté stade, chemin de Blanche Porte béton sur 400m, bande de roulement chemin Prairie de Villers et chemin des Perrets, cimetière allée principale et tour de l'église).
- Pont chemin des Moulins
- Stade : clôture, TGBT, portes et fenêtres vestiaires
- Espaces verts : contrat d'entretien ou robot de tonte
- Ecole : travaux de peinture/enduit, plafonds suspendus (cuisine réfectoire salle motricité), alarme (conjointement avec la mairie), changement éclairage néon par Led, volets rdc ancien logement, panneaux photovoltaïques, éventuellement préau.
- Eclairage public : route d'Orbec
- Porte d'entrée du presbytère

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

AVIS PLH CALN 2024-2029

Au titre de sa compétence obligatoire en matière d'équilibre social de l'habitat, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a lancé en janvier 2022 l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat (PLH).

Le PLH constitue l'outil de définition et de mise en œuvre de la politique de l'habitat à l'échelle du territoire de la CALN pour une durée de 6 ans. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et en hébergement pour la population actuelle et future et d'assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement.

Pour la commune de GLOS, la production de logements envisagée sur la durée du PLH est donc de 134.

Le Conseil Municipal, décide :

D'émettre un avis favorable sous réserves que les remarques citées ci-dessous soient prises en compte dans le projet de Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :

- Prise en compte du statut de la commune de GLOS en tant que commune Secondaire et non commune Relais pour les motifs suivants :
- La commune de GLOS a sur son territoire le 2ème pôle économique après la ville de Lisieux
- Cette activité économique rassemble près de 1750 salariés sur la commune (auxquels s'ajoutera une centaine supplémentaire fin 2024)
- Le groupe scolaire communal comprend tous les niveaux de la maternelle à la primaire, ainsi que les services périscolaires garderie et restauration scolaire.
- 5 commerces d'alimentation, une quinzaine de commerces de services et artisans et 18 commerces automobile.
- L'identification de deux zones AU dans le PLUI.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION 2023 DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNE DE GLOS AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE POUR LE BROYAGE DES BERMES ET/OU L'ELAGAGE DES HAIES

La convention prévoit le reversement de 500h/an soit une recette attendue de 13 746,26€.

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATION D'EMPLOIS

Considérant la nécessité de modifier le poste permanent de rédacteur principal de 2ème classe à temps non-complet 25h/35 à compter 1er janvier 2024.

Ce poste est modifié en vue d'augmenter le temps de travail de 25h à 26h hebdomadaire en raison d'un accroissement des missions.

Considérant la nécessité de modifier le poste permanent d'adjoint technique à temps non-complet 28h/35 à compter 1er janvier 2024.

Ce poste est modifié en vue d'augmenter le temps de travail de 28h à 32h hebdomadaire en raison d'un accroissement des missions.

Le tableau des emplois est ainsi modifié,

EMPLOIS PERMANENTS

Filière : technique
Cadre d'emploi : adjoint technique
- effectif : 6 (35h/35, 35h/35, 35h/35, 33h/35, 32h/35, 22h/35)
Filière : administrative
Cadre d'emploi : attaché : effectif 1 (35h/35)
Cadre d'emploi : rédacteur principal 2ème classe effectif : 1 (26h/35)
Filière : sociale
Cadre d'emploi : ATSEM 1 (26h/35)

AIDES SOCIALES

AIDE POUR PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- DECIDE le versement d'une aide mensuelle de 150€ par mois pendant 6 mois (janvier à juin 2024), versée directement à l'intéressée.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- DECIDE le versement d'une aide exceptionnelle de 150€, versée en une fois directement à l'intéressée.

RENOUVELLEMENT CHEQUES DEJEUNERS

LE CONSEIL MUNICIPAL décide de renouveler les titres restaurant à partir du 1er janvier 2024 au bénéfice de l'ensemble du personnel communal de la Mairie de Glos et de fixer la valeur faciale du titre restaurant à 8,00 € et la participation de la mairie à 60 % de la valeur du titre.

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2024

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 221 081,14 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite suivante en attendant l'adoption du budget 2024 soit 25% de 221 081.14€ = 55 270.28€

QUESTIONS DIVERSES :

La commune de Glos a obtenu la 3ème fleur au Palmarès Régional des Villes et Villages Fleuris.

Gestes citoyens

L'entretien des espaces verts publics comme privés est obligatoire. En tant que particulier, vous devez entretenir votre bien. Vous trouverez ici un rappel de la réglementation en vigueur.

L'entretien et l'élagage des plantations en limite du domaine public

La mairie a en charge l'élagage des arbres situés sur les voies publiques. Sur le domaine privé, les propriétaires doivent entretenir les arbres débordant ou risquant de tomber sur les trottoirs et les espaces publics. La hauteur des haies est limitée à 2 mètres. Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous.

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir toute la largeur du trottoir qui se trouve devant son bien jusqu'à la limite de sa propriété.

Vos obligations :

- Le désherbage
- Le balayage des feuilles et autres détritus
- Le nettoyage de la neige et du verglas
- La prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois
- La taille des haies à une hauteur maximum de 2 mètres

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Normandie

MONOXYDE DE CARBONE

GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Se protéger

1ère cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone

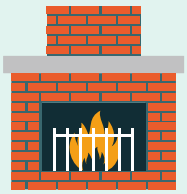
cheminée/poêle

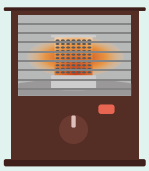
chauffage d'appoint

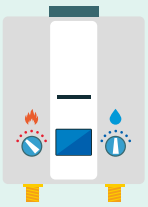
chaudière

groupe électrogène

AVANT L'HIVER

- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...) ;
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

LES PREMIERS SIGNES D'**INTOXICATION** SONT :

Si vous ressentez **ces symtômes** ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, **appelez les secours au 112, 18 ou 15** et **par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes**

PREMIERS GESTES

- Aérez immédiatement les locaux,
- **Évacuez rapidement les locaux,**
- Si possible, **arrêtez les appareils à combustion,**
- **Appelez les secours.**

CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.

pour en savoir +
www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7

réalisation : service communication ARS Normandie - ©photo : freepik.com - 10.2021

Visite ministérielle

Le lundi 27 novembre, j'ai accueilli Carole Grandjean, ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnelle pour une visite de l'usine ATOS.

Pour lancer la semaine de l'industrie qui se déroulait jusqu'au 3 décembre, la ministre avait passé quelques heures au lycée Cornu avant de venir à Glos, accompagnée du proviseur et des professeurs du lycée « pour échanger avec des élèves, des professionnels, des professeurs sur la réforme des lycées professionnels » en vigueur depuis la rentrée ainsi que sur « la formation aux métiers de l'industrie ».

Atos ayant actuellement quatre stagiaires du lycée Cornu et un apprenti, la ministre souhaitait les rencontrer pour s'entretenir avec eux, notamment sur les raisons de leur choix de formation, de leurs motivations, leurs centres d'intérêt, leur objectif en matière d'emploi. Echanges très intéressants de part et d'autre.

Philippe Bouquet, Directeur d'Atos, s'est dit prêt à accueillir d'autres stagiaires, en faisant part à la ministre des difficultés de recrutement que l'entreprise rencontrait, dans ces métiers de l'industrie.

Sylvie DUBOURG

Nouvelle cantinière

Nous sommes heureux d'accueillir **Mme Sylvie DUBOURG qui a commencé à travailler à la cantine de GLOS le 1er décembre 2022.** Elle remplace Mme Françoise MICHEL, partie à la retraite, en tant que responsable de la cantine depuis le 1er mars 2023.

Notre troisième fleur

© Thomas Le Floc'H - Normandie Tourisme

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

A la fin du mois d'août, j'ai accueilli, à la demande du conseil régional, une délégation de trois personnes qui souhaitaient faire le tour du village.

Nous avons passé quelques heures ensemble, avec la visite des alentours de la mairie, de l'école, de la salle Les Sorbiers, du stade, du city park, du presbytère, du cimetière...Ils ont pris de nombreuses photos.

Ils ont cherché à savoir ce que nous avions fait en matière d'environnement : j'ai cité la plantation de plus d'une soixantaine d'arbres au-dessus de la salle, le remplacement de candélabres avec des foyers led, la création de massifs...

Et mi-novembre nous avons appris avec beaucoup de plaisir qu'une troisième fleur nous avait été attribuée, après cette visite, sans que nous ayons été candidat...Cette attribution est faite sur la base des critères pris en compte : le fleurissement, les espaces verts, l'éclairage, l'entretien de la voirie, la signalétique, les peintures à l'école.

Elle nous a été remise à l'abbaye aux dames à Caen le 6 décembre.

Belle récompense pour toutes les personnes, essentiellement nos deux employés municipaux, qui ont contribué à cette obtention.

A noter qu'il n'y a eu que 7 fleurs distribuées, dont trois dans le Calvados...

Entretien
des haies et des chemins

Il nous a été reproché par quelques habitants, peut-être pas très au fait des difficultés rencontrées et de la charge de travail de nos deux employés, que certains chemins communaux n'étaient pas très bien entretenus cette année.

Pour celles et eux qui l'ignoreraient, notre commune compte 27 km de chemins environ, des km de trottoirs, de haies, de sentiers à entretenir ; par ailleurs il faut effectuer la tonte fréquente, du stade, de la salle Les Sorbiers, du jardin du presbytère, et j'en passe, l'entretien du cimetière, de l'école, des massifs, l'arrosage des fleurs...et ceci dans un contexte particulièrement difficile cette année.

- Nous avons connu en effet une croissance exceptionnelle de la végétation, à laquelle il était impossible de répondre.

- Et nous n'avons absolument plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires, pour les allées, les trottoirs, le cimetière. Il faut donc faire beaucoup de choses à la main, comme pour le cimetière par exemple.

- Par ailleurs, je rappelle que l'entretien de beaucoup de haies, de trottoirs, est à la charge de particuliers. Tous ceux que nous avons relancé ne l'ont pas forcément fait...

Heureusement qu'il y a eu l'apport des quatre jeunes (cf l'article Emplois Jeunes) sans qui les travaux qu'ils ont effectués n'auraient pas pu être réalisés cette année par nos employés.

Alors un peu d'indulgence, s'il vous plait ! Nous sommes prêts à accueillir des bénévoles l'an prochain pour donner un coup de main...

Bernard Broisin-Doutaz

Loi Labbé

votre jardin et votre commune sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

L'arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie. Se passer de pesticides dans les cimetières n'est pas une mince affaire... surtout face aux regards des usagers !

Les enjeux pour la santé et l'environnement

Chaque jour, les usagers et les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, des routes, des voiries sont en contact direct ou indirect avec les pesticides. L'utilisation des pesticides en ville atteint également les populations au plus près, notamment les enfants, particulièrement sensibles à la toxicité des produits phytosanitaires. Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques, variables selon le profil toxicologique du produit utilisé et selon la nature des expositions et de leur intensité.

Enfin, l'utilisation de pesticides professionnels dans les espaces verts ou sur les voiries, peut constituer une source importante de contamination des eaux. Les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables (trottoirs, cours bitumées ou gravillonnées, pentes de garage etc.) se retrouvent dans les eaux superficielles ou souterraines et entraînent, très souvent du fait d'une infiltration rapide, une pollution des eaux liée au ruissellement.

*Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Anciens combattants

Réfractaire et appelés de Glos - Beuvillers

Journée nationale du 11 Novembre
Commémoration de la victoire, de la paix
Jour Anniversaire de l'Armistice
Et Hommage à tous les morts pour la France

La cérémonie aux Monuments aux Morts a eu lieu à GLOS et à BEUVILLERS comme chaque année.

Emploi jeunes

Dans mon éditorial de la Gazette du mois de juillet, je vous avais dit de ne pas vous étonner, si par hasard, vous voyiez des jeunes gens en train de travailler dans différents endroits de notre commune pendant l'été...

Au nombre de quatre, Blanche, Joséphine, Capucine et Alexis, ont consacré de 3 à 5 semaines de leur temps au total à effectuer des tâches pour notre commune.

Certains d'entre vous nous ont dit « qu'ils travaillaient bien », ce que nous nous sommes empressés de leur dire, pour les encourager, notamment quand il faisait très chaud !

Ils ont soulagé nos deux employés, Alain et Benjamin, bien occupés par ailleurs.

Ces emplois jeunes ont effectué :

- Des travaux de peinture : bancs, grilles et portails de l'école, du cimetière, poutres au lavoir, au presbytère (ainsi que la porte d'entrée), au stade, à la salle Les Sorbiers

- Des travaux de désherbage : cimetière (intérieur et murs), terrains de pétanque, massifs....

- Le traitement des stalles dans le chœur de l'église, et divers petits travaux

Merci à ces quatre jeunes, pour leur implication, la qualité de leur travail, la volonté de bien faire.

Ils n'imaginaient pas, nous ont-ils dit qu'il y avait autant de choses à faire dans notre commune !

Bernard Broisin-Doutaz

Inauguration

LE HARAS DE GLOS

INAUGURATION du HARAS de GLOS le 16/09/2023

Après le décès du propriétaire M. Clétienne, qui possédait des chevaux de course, ce haras d'une vingtaine d'hectares était en déshérence depuis plus de 10 ans, et pour nous c'était un crève-cœur de le voir ainsi.

Fin 2020, il y a donc plus de 2 ans et demi, Didier Delahaie, le père de Célina a pris contact avec la mairie, et commencé les premières démarches car il était intéressé par cet espace, après en avoir vu plusieurs autres, pour en faire quelque chose, avec sa fille, passionnée de cheval et cavalière.

Le permis de construire a été délivré au début de l'année 2022.

Cela n'a pas été du tout une mince affaire ! il aura fallu toute la détermination, le courage, l'investissement de la famille Delahaie pour en arriver là aujourd'hui.

Les travaux, qui ne sont pas totalement achevés à ce jour, ont commencé fin juin 2022, après toutes les démarches administratives, juridiques, avec la SAFER....et autres, pour aboutir à cette réalisation , avec des artisans régionaux, de grande qualité.

Mais alors, comment la famille Delahaie et Célina qui vivaient à Pau sont arrivés à Glos ?

Célina habitait dans la région paloise où elle est née de parents d'origine normande, elle a commencé à monter à cheval à l'âge de 4 ans et elle n'a jamais arrêté tout en faisant des études pour obtenir un bac +3 en banque assurance.

Elle a disputé ses premiers concours hippiques en 2006-2007, et son premier CSO à 11 ans. Elle a monté en club, puis en amateur.

Elle a disputé sa première épreuve pro en 2019 avec un cheval acheté en Normandie en 2018. Elle possédait déjà des chevaux, mais celui acheté en Normandie l'a amenée à y rester, trouvant que la région était une terre de cheval avec des infrastructures plus intéressantes que dans la région paloise.

Et qu'elle était proche des concours.

Tout en faisant des CSO, elle a travaillé dans des haras en tant qu'auto-entrepreneur, notamment chez la cavalière olympique, Pénélope Le Provost.

Depuis le début de l'année elle a disputé 45 parcours, sachant qu'elle en fait en moyenne 60 par an. Et ceci tout en suivant les travaux du haras avec ses parents et son compagnon Yorik.

Ses derniers résultats sont éloquents : elle a terminé 2ième du concours international 2 étoiles au CSO de Saint Gatien, derrière un cavalier sélectionné aux jeux olympiques de Tokyo.

Pour Célina, l'objectif est d'être dans le domaine du cheval de façon quotidienne, de travailler pour soi, tout en continuant les concours.

Elle s'y consacre totalement avec enthousiasme et optimisme aujourd'hui.

Bernard Broisin-Doutaz

Zoom sur nos habitants

LE HARAS DE LA FOLLETIÈRE

Carole et Alain Unterreiner, que j'ai eu le plaisir d'accueillir à leur arrivée à Glos, ont repris l'exploitation de Madame Bayert, il y a deux ans, et ont transformé cette ancienne ferme laitière en haras, destiné à l'élevage, avec une vingtaine de boxes.

A noter qu'il s'agit du second haras implanté sur notre commune.

Ils y ont déjà effectué d'importants travaux de transformation de certains anciens bâtiments, travaux de grande qualité, en faisant appel à des professionnels du cheval et prioritairement à des entreprises locales.

Installée initialement à Moyaux, la famille, les parents, et leurs deux filles ont décidé de créer ce haras familial à Glos.

Ils ont été séduits par l'emplacement ainsi que par la proximité de Lisieux et de son hippodrome

Alain Unterreiner, passionné de chevaux et de courses de trot, a fait l'école de lad-jockey à Chantilly. Il a démarré dans la vie active, hors du cheval, passion qu'il a retrouvée une quinzaine d'années après en reprenant le chemin des hippodromes en tant que driver et entraineur amateur.

Les couleurs du haras sont présentes tout au long de l'année sur plusieurs hippodromes, et ont notamment brillé cette année avec 5 victoires, dont deux belles, à Vincennes en amateur et en professionnel.

Alain Unterrainer, quant à lui en affiche 50 à ce jour....

Le haras des trotteurs accueille des chevaux au repos, ainsi que des poulinages, les premiers ayant eu lieu cette année à la Folletière.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans cette entreprise avec beaucoup de naissances et de victoires.

Bernard Broisin-Doutaz

Le mot de l'école

DES PROJETS **VARIÉS**

La rentrée des écoliers s'est déroulée sereinement. L'équipe enseignante reste inchangée, en dehors de l'arrivée de Mme Margaux DOUCET qui assurera les compléments de services de Mmes COLLIN GUERIN et SPECKENS.

Nous avons la chance d'accueillir cette année une personne en service civique qui aidera les enseignants dans leurs classes. Il s'agit de Mme Louline PATTEY FIERRO. Cette dernière travaillera dans toutes les classes en appui pour les enfants en difficulté sur le temps de classe ainsi qu'en prenant les élèves en petits groupes dans le cadre de divers projets (remédiation en lecture à voix haute, jeux en français/maths, anglais...). Nous lui souhaitons la bienvenue !

Les effectifs de l'école restent stables avec 91 élèves inscrits. L'hétérogénéité des cohortes nous a contraints d'effectuer une réorganisation des niveaux pour cette année. En effet, certaines générations ne comptent que 8 élèves quand d'autres en comptent 17 ! Par conséquent, l'organisation des classes a été modifiée cette année avec la création d'un triple niveau CE1 CE2 CM1 en remplacement du CE2 CM1 CM2 qui était en place depuis 2 ans. Cette organisation ne devrait durer que cette année scolaire.

Cette année les projets de l'école seront variés avec l'organisation d'une semaine de Cirque mi juin où tous les enfants bénéficieront d'une initiation aux arts du cirque sous chapiteau qui se terminera par un spectacle le vendredi 14 juin au soir.

Les 3 classes de l'élémentaire ont eu une intervention Basket avec intervenant au mois de septembre / octobre.

Les enfants profiteront également du cycle piscine qui s'étalera sur le mois de décembre (3 semaines) et février (3 semaines), le Nautile étant fermé au mois de janvier pour travaux.

Les CM1 CM2 partiront en classe de neige à Termignon début janvier et participeront également au projet DRAMA départemental où ils prépareront des chants, une danse et une pièce de théâtre en anglais.

L'école poursuit sa modernisation sous l'impulsion de la mairie, avec la réfection du grillage extérieur et la peinture du hall de la garderie. D'autres travaux se profilent pour l'année 2024 en particulier dans la garderie et dans la cour.

Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement la mairie, l'APE et l'AEG pour leur investissement qui leur permettent de proposer toujours de beaux projets dans un cadre de travail optimal pour les élèves et les adultes de cette communauté éducative.

Bonne année scolaire à tous !

Nicolas MAUCARRE
Le Directeur

L'APE

Nous avons tenu notre assemblée générale le 21 septembre 2023.

Cette année de beaux projets en perspective.

Les élèves de CM1/CM2 partent en classe de neige du 6 au 12 janvier.

Du 8 au 14 juin, un chapiteau viendra s'installer sur le stade. Pendant une semaine, quotidiennement, les enfants de chaque classe s'essayeront aux arts du cirque puis ils présenteront le spectacle devant leurs proches le vendredi soir.

Pour financer ces projets et les prochains, l'APE a retenu les manifestations suivantes :

- **Du 20 octobre au 21 novembre, une vente de produits normands** à eu lieu (miel, confitures, caramel, sablés...)

- **Une tombola des rois** pour gagner une délicieuse galette des rois de la boulangerie Aux plaisirs d'Antan de Glos

- **Une vente de fromages** ramenés de la classe de neige

- **Le repas dansant le 10 février** à la salle des Sorbiers

- **Le vide grenier le 14 avril**

- **La kermesse le 16 juin**

- **Et la traditionnelle vente de gâteaux tous les vendredis** à l'heure de la sortie

Nous espérons une participation maximale des familles afin que toutes ces collectes soient un succès et que les projets à venir puissent aboutir.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe de l'APE

Les Archers
du Cœur du Pays d'Auge

« Petit club deviendra grand », propos énoncé par un des fondateurs du club en février 2016…

Alors après 7 ans d'activités où en sommes nous ….

Le projet était de mettre en place une école de tir accessible à tous, orientée haut niveau.

ET

De promouvoir nos valeurs : Maitrise de soi, équilibre physique et mental, rigueur,

concentration, précision et stabilité dans le mouvement, recherche de la performance, esprit d'équipe.

Le premier point fût réalisé dès la première année, le deuxième est un état d'esprit permanent

Evolution du nombre d'adhérents				
Année	Total	Hommes	Femmes	Jeunes
2017	33	23	10	-
2018	48	32	16	-
2019	55	36	19	-
2020	52	31	21	26
2021	52	32	20	29
2022	65	36	29	33
2023	56	35	21	22
2024	60	35	25	30

3 sites de pratiques :

Gymnase institution Frémont/Les Rosiers : Tir en salle

Stade communal de Glos : Tir olympique

Terrain des Sorbiers à Glos : Tir nature/3d

Construits avec l'aide sans failles de la direction du lycée Frémont et des élus de la municipalité de Glos

Animés par une arbitre et trois entraîneurs, tous agréés Fédération Française de Tir à l'Arc, pour six créneaux d'exercices soit douze heures de pratique.

Si vous aussi vous voulez pratiquer une discipline sportive propice à un épanouissement personnel, individuellement ou en famille, n'hésitez pas à nous contacter via notre mail : **acpa.paysdauge@gmail.com**

Performances en un clin d'œil

Championnats du Calvados & de Normandie					
	Or	Argent	Bronze	Total	Participation France
2017	1	1	1	3	-
2018	5	1	2	8	2
2019	2			2	1
2020	1	1	1	3	1
2021	1	1	1	3	3
2022	5		3	8	2
2023	1	3	6	10	3

Du beau travail collectif pour une belle réalisation d'ensemble..

Si j'étais le Messie ou Crésus ou David Copperfield ou encore Arsène Lupin, une salle de tir dédiée à notre pratique aurait fleuri quelque part dans le bocage...

Les espaces temps sont tellement limités dans la Communauté d'Agglomérations de Lisieux Normandie !!

Il n'est pas interdit d'écrire tous les ans au père Noël. C'est le bon moment pour lui dire que j'ai eu un rêve en 2016 de construire un complexe sportif consacré au tir à l'arc.

Laurent Tavenne, Président

Site web : https://www.acpa-lisieux.fr - Blog : https://acpapaysdauge.blogspot.com

Karaté do Courtonne Glos

TOUJOURS AU TOP
POUR LE CLUB DE KARATÉ

Le club a repris ses activités au mois de septembre avec un bon petit groupe.

Nous comptons 2 nouvelles ceintures depuis le mois de juin, Charlotte LOUANNE et Joey MULROONEY.

Notre projet cette année est d'emmener des compétiteurs pour la coupe internationale KOFUKAN au mois d'Avril au Portugal.

Cours tous les mardis à GLOS de 18h à 19h30

KARATE DO Courtonne Glos
PITHON Véronique - secrétaire
28 Rue du Général de Gaulle
14290 ORBEC
courtonneglos.karatedo@sfr.fr
Tél : 06 35 43 35 31

L'Union

BONNE LECTURE **À VOUS GLOSIENNES ET GLOSIENS !**

Nous vous souhaitons tous de belles fêtes de fin d'année, remplis d'amour, de festivités, de joie et de rires.

Bilan de cette année 2023 :

Le karaoké :

Le samedi 13 mai nous avons pu entendre des chanteurs et chanteuses, amateurs et amatrices ou confirmé(e)s pousser la chansonnette. Une première mais qui fut une superbe surprise car vous avez répondu présents pour cette nouvelle animation dans votre village.

Des chansons d'hier et d'aujourd'hui ont résonné dans la salle de l'Union-Glos autour d'un verre et d'un plateau bien garni de charcuterie et fromage avec beaucoup de rires.

La fête de Glos :

Le samedi 29 juillet a eu lieu notre fête du village qui a pris la forme, cette année, d'un marché artisanal avec pour thème «Guinguette». On a pu y retrouver différents stands d'artisans, un groupe de musiciens et un groupe de danseurs. Cette fête ne s'est pas déroulée au stade comme à son habitude mais à la salle des fêtes de l'Union de Glos et dans le presbytère.

Un repas était prévu, nos moules-frites ont eu du succès, la salle des fêtes du comité était remplie et ravie de vous avoir. Nous avions poussé les murs grâce à des chapiteaux ajoutés en continuité de la salle.

Enfin, comme à ses traditions, un feu d'artifice a été tiré à 23h, qui a attiré beaucoup de monde, et pour clôturer cette journée, une soirée dansante était également organisée.

De nombreux retour de votre part nous sont parvenus concernant la journée ou la soirée. Un très bel avis nous a également été écrit sur notre page Facebook : « un grand bravo à vous tous, le repas était délicieux, copieux, avec de gentils serveuses et serveurs, dans une très bonne ambiance. Et un très beau feu d'artifice ».

Nous tenions à remercier une fois de plus la mairie pour le prêt du presbytère ainsi que la subvention que nous recevons tous les 2 ans que nous réservons pour le feu d'artifice.

Un grand Merci à tous nos bénévoles de 7 à plus de 70 ans, à eux qui posent des journées à leur travail, à eux qui passent des heures pour organiser, prévoir et surtout nettoyer après. Sans eux rien est possible !

Le mot de votre comité des fêtes

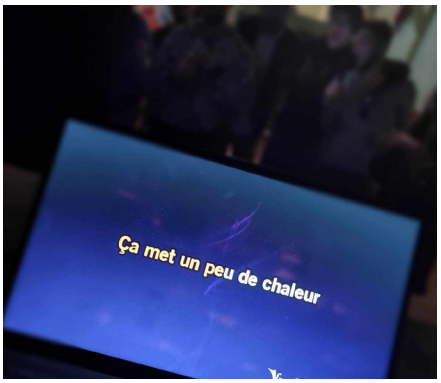

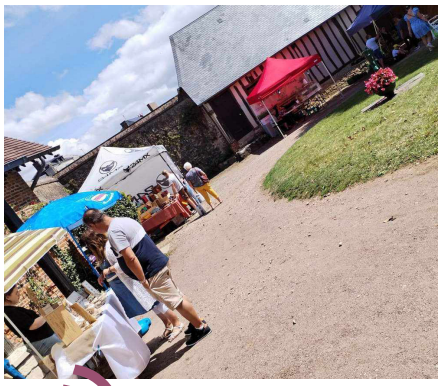

AGENDA 2024

VENDREDI 12 JANVIER À 20H SALLE DE L'UNION-GLOS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OUVERTE À TOUS

Vous avez une idée, une envie d'animation pour votre village ? C'est le moment de venir vous faire entendre, de nous en faire part afin de monter de nouveaux projets tous ensemble.

PETIT RAPPEL : les poubelles de la salle des fêtes ne sont pas des poubelles pour le village entier nous devons parfois aller à la déchetterie ou remettre dans des sacs, faire le tri ...

LOCATION DE LA SALLE
250 € week-end
125 € la journée
1 € le couvert / pers.
Réservations : **02 31 62 63 88**

Cercle des Jeunes d'Autrefois

BILAN DE L'ANNÉE 2023

Repas du 15 octobre

Journée de la forme du 8 juin

Journée de la forme du 8 juin

La journée rencontre entre les 2 clubs Marolles et Glos du jeudi 8 juin a réuni à la salle de l'Union 61 personnes dont 17 de Marolles. Cette journée a commencé par un accueil avec café ou chocolat puis ensuite une petite marche de 1h ou pour les autres personnes des jeux de sociétés dans la salle. Au retour de la marche tout le monde s'est installé pour un bon repas suivi de la traditionnelle tombola.

Le voyage de groupe a eu lieu en présence de 49 personnes le jeudi 14 septembre et avait pour destination la Croisière en Vallée de Seine à Poses. Le départ s'est effectué à 7h45 au parking de l'église de Glos avec un arrêt petit déjeuner puis ensuite il y a eu la visite du musée Lampes Berger avec la présentation de 120 années d'histoire et de nombreux objets iconiques. Cette visite s'est poursuivie par le déjeuner à l'Auberge du halage à Poses puis ensuite vers 14h 30 la visite de l'atelier galerie de Michèle Ratel tout près de l'embarcadère. Vers 15h30, tout le petit groupe a embarqué pour une croisière sur le bateau Guillaume le Conquérant pour

Journée de la forme du 8 juin

Repas de Noël du 5 décembre

une navigation de 2 h sur la Seine sur la route des impressionnistes et des moulins. Au détour d'un bras de la Seine, belle découverte du moulin d'Andé classé monument historique. Au retour à Glos vers 19 h 30, un repas buffet froid nous attendait comme les années précédentes à la salle de l'Union.

Le dimanche 15 octobre, l'Association a organisé son repas d'automne à la salle des Sorbiers. Ce repas a été préparé par les membres du Conseil d'Administration et a été apprécié par 55 convives autour d'un bon bœuf bourguignon sur des tables joliment décorées. Ce repas a été suivi par un loto et a récompensé de nombreux participants.

Mardi 5 décembre, l'association s'est retrouvée à la salle de l'Union pour un repas de Noël avec 44 convives autour d'une table bien décorée ainsi que la salle. Avant de commencer le repas, le Président Philippe Hémet a rassemblé près de lui son Conseil d'Administration ainsi que Jean Marie en remerciant l'ensemble des membres dans l'implication de cette journée et en précisant à l'assemblée que le travail de l'association n'est pas le résultat d'un président mais bien le travail de l'ensemble du Conseil d'Administration. Philippe Hémet a également fait part de l'organisation d'un voyage en Bretagne dans le Morbihan du dimanche 1 er au samedi 7 septembre 2024 au prix de 1160 euros (assurance annulation comprise), le paiement se fera en 4 fois. Ensuite le repas s'est déroulé dans une ambiance festive en musique où les convives étaient contents de partager ce bon moment. Après le repas, nous avons procédé à une tombola avec le gain de deux paniers gourmands et pour finir cette journée nous avons partagé une bonne buche de Noël avant de nous quitter.

Repas de Noël du 5 décembre

Rappel des prochaines manifestations à venir :

- Pour information, **l'Assemblée Générale de notre Association aura lieu le jeudi 18 janvier 2024** à la Salle des Sorbiers à 14h 30 suivie par la Galette des Rois.

- **Mardi 13 février 2024 : journée Proconfort.** Repas gratuit avec accueil à 9 h à la salle de l'Union.

- **Le repas annuel aura lieu le dimanche 10 mars** à la Salle de l'Union à 12h 30.

- **La journée rencontre de juin entre le Club de Glos et celui de Marolles** aura lieu en 2024 à Marolles à la salle (date à préciser).

Si vous êtes intéressés par ces différentes manifestations, il vous est demandé de vous inscrire auprès du président de l'association Philippe HEMET (tél : 02 31 63 15 80)

En attendant de nous rencontrer, les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent à toutes et tous de bonnes Fêtes de fin d'année.

Philippe HEMET,
Le Président

Le Colis de Noël

La remise des colis de Noël s'est déroulée à la salle Les Sorbiers le jeudi 7 décembre de 14h30 à 18h, sous l'égide de la mairie.

Près d'une centaine de participants étaient présents, ils ont bénéficié d'une animation avec les chanteurs Lisa et Luc, et d'un goûter dans une salle accueillante, bien décorée, comme en attestent les photos jointes, et dans une ambiance chaleureuse.

Ce sont 126 colis qui ont été distribués, 80 couples et 46 personnes seules.

Organisée pour la deuxième année, par Madame Huguette Houssaye, 1ère adjointe, aidée de Sandrine Crevel , secrétaire,

de Sandrine Huré, de Michel Legrand, Natacha Tosser, conseillers municipaux, de Sylvie Dubourg responsable de la restauration à l'école, de Géraldine Pecqueult et d'Alain Soler, employés municipaux, et de Janine Leclerc , cette remise de colis a été très appréciée.

Nous avons eu une pensée pour les personnes qui n'ont pas pu y participer, qui pourront retirer leur colis à la mairie, ou se le faire apporter quand elles ne peuvent pas se déplacer.

A toutes et à tous nous souhaitons de bien profiter de ce colis et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Lu pour vous

Glos

La fête du village est de retour !

Des jeux et un marché artisanal étaient proposés tout l'après-midi de samedi.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

« Avec le Covid, nous n'avions pas pu organiser la fête du village depuis 2019 ! »

La présidente depuis dix ans de l'Union de Glos, Julie Gatinet, était heureuse, samedi dernier, de renouer avec une tradition bien ancrée dans le village. « **Mon grand-père a construit notre salle de l'Union en 1938, et tous les deux ans nous organisons la fête du village. Cette année, nous avons un peu réduit la voilure en organisant notre fête, non pas sur le stade, mais dans notre salle et au presbytère.** »

Le cadre, servi par une météo enfin clémente ce samedi après-midi, était idéal pour recevoir la vingtaine d'exposants des métiers créatifs, (bijoux, cuir, photographes...) et le marché du terroir. « **Nous avons toujours privilégié les acteurs et producteurs locaux pour notre fête** », précise la présidente.

Tout l'après-midi, le public a pu déambuler à travers les stands installés dans le cadre champêtre du presbytère avec, pour petits et grands, un espace kermesse où l'on pouvait jouer aux jeux traditionnels des fêtes de village.

Le soir, c'était le repas de l'Union dans une salle où l'association organise toute l'année des soirées à thème, repas et karaoké. « **Nous ne proposons plus de cours de gym ou de danse, mais nous mettons notre salle à disposition des personnes et association qui souhaitent y organiser un événement** ».

Ce samedi, l'Union, association familiale, y faisait sa fête, et la fête de Glos avec la satisfaction de renouer avec une très bonne habitude.

Ouest-France - 05/08/2023

Chasser sans tuer, c'est possible aux Sorbiers

Glos — Sur le site des Sorbiers, le tir 3D permet de chasser l'ours ou le renard à l'arc, avec les archers du pays d'Auge. Le concept est original : il s'agit de tirer sur des cibles en photo, ou grandeur nature.

Insolite

« Nous ne sommes pas des chasseurs ! » Éric Sacquin lève d'entrée toute ambiguïté sur la nouvelle activité qu'il propose au sein du club des Archers du cœur du pays d'Auge. **« C'est du tir nature ou du tir 3D, c'est-à-dire que nous avons des animaux en photo ou en taille grandeur nature qui nous servent de cible. C'est la discipline la plus difficile du tir à l'arc, mais c'est pour moi celle qui procure le plus de plaisir. »**

Déjà installé sur le terrain de sport pour la discipline traditionnelle, le club a pu, grâce à la commune, occuper le terrain situé au-dessus de la salle des Sorbiers. Celui-ci était initialement destiné à un lotissement, mais le projet a été abandonné en raison de problèmes liés au sous-sol.

Éric Sacquin a lancé en mai cette nouvelle discipline avec l'aval du club. **« J'ai toujours fait du tir à l'arc, mais je ne suis en club que depuis cinq ans. J'ai rencontré Guillaume Quetel, vice-champion du monde de tir 3D, qui m'a beaucoup fait progresser »**, indique-t-il.

Depuis l'inauguration du site de Glos, en mai dernier, la plupart des 60 archers du club ont essayé le tir nature, qui se pratique sur des grandes photos d'animaux, ou le 3D. **« Nous avons dix pas de tir avec vingt et une cibles et six animaux en 3D. C'est un peu comme en golf, on se poste à une distance définie avec des piquets de couleur, en fonction de son niveau. Le but est d'atteindre les parties vitales de l'animal avec un nombre de points en fonction de la zone. Il y a un ratio entre la taille de la cible et la distance. On est en plein air, ce qui peut être perturbant en fonction de la météo. »**

Une chasse à l'ours sans risques et pour s'amuser. | Photo : Ouest-France

Deux séances par semaine

Mais c'est ce qui rend cette discipline plus amusant pour Éric Sacquin, qui initie deux fois par semaine les membres des Archer du Cœur du pays d'Auge. **« Grâce au maire de Glos, on peut venir le mercredi de 18 h à 20 h et le vendredi de 17 h à 20 h. On peut tirer avec n'importe quel arc, mais en général ce sont des arcs simples droits ou arcs de chasse, sans viseur, sans stabilisateur. C'est du tir d'instinct, et c'est ça qui me plaît ».**

Le club Lexovien, qui a enchaîné une très bonne année au niveau du résultat de ses jeunes notamment, a désormais, avec ce tir en campagne, un bon dérivatif au tir en salle. De quoi marcher sur traces du Normand Guillaume Quetel d'ici quelques années.

Pour plus d'informations : Les Archers du Cœur du Pays d'Auge 06 46 54 17 16 ou Éric Sacquin 06 19 76 61 31.

Ouest-France - 23/08/2023

Un ministre chez Caillebotis Diamond

Olivier Becht, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, et Timothée Bélanger, directeur général de Caillebotis Diamond, hier. | Photo : Ouest-France.

Après l'Auvergne Rhône-Alpes début septembre, Olivier Becht poursuit sa tournée en région. Le ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, était chez Caillebotis Diamond, hier. Face à des chefs d'entreprise et élus locaux, le ministre a présenté les mesures phares de son plan de relance des exportations françaises, explicitement baptisé « Osez l'export ».

Un plan à 125 millions d'euros

Olivier Becht espère redresser le déficit commercial **« chronique »** du pays en atteignant les 200 000 entreprises exportatrices d'ici 2030. La France en compte actuellement 150 000. **« Pour l'entreprise, l'export est une condition de survie dans les dix prochaines années,** assure le ministre. **C'est souvent vu comme un risque, alors que c'est l'inverse : en diversifiant ses marchés, on évite de mettre tous ses œufs dans le même panier. »**

Financé à hauteur de 125 millions d'euros, ce plan de soutien à l'export se divise en trois axes principaux. D'abord, convaincre de nouvelles entreprises de se lancer, notamment les petites et moyennes entreprises (PME).

« Nous allons soutenir l'embauche de personnes bien formées, qui vont permettre de calibrer la stratégie de l'entreprise. » Puis former, *via* une **« académie de l'export »** qui recensera toutes les formations sur le sujet. Enfin, le gouvernement veut aider les entreprises exportatrices à se faire connaître sur les salons et plateformes d'e-commerce.

Ce n'est pas un hasard si Olivier Becht s'est rendu chez Caillebotis Diamond pour présenter ces nouvelles mesures. Ce **« fleuron »** est le seul fabriquant français de caillebotis en métal et exporte dans trente pays.

Lucas LARCHER.

Ouest-France - 13/09/2023

Knorr-Bremse accélère sur l'électrique et embauche

Glos — À l'heure de la transition écologique, Knorr-Bremse investit 4 millions d'euros pour produire des compresseurs pour moteurs électriques ou à hydrogène. L'entreprise continue aussi à embaucher.

Dans le cadre de sa visite des entreprises, mardi dernier, le député Jérémie Patrier-Leitus et le maire de Glos, Bernard Broisin-Doutaz ont échangé avec le président de l'usine Knorr-Bremse, Stéphane Devulder (à droite), sur les investissements dans de nouvelles lignes de production et des recrutements en cours. | PHOTO : OUEST-FRANCE

L'entreprise

« Chaque jour, un million de personnes font confiance aux systèmes Knorr-Bremse », résume Stéphane Devulder, président de l'usine Knorr-Bremse à Glos.

À la croisée des chemins dans la transition écologique des moteurs diesel vers l'électrique, le site, qui développe des solutions innovantes pour ses clients, ne s'est jamais aussi bien porté.

Des carnets de commandes pleins

L'usine Knorr-Bremse, installée sur la zone de l'Espérance à Glos depuis trente ans, a toutes les raisons de croire en l'avenir. Le groupe familial allemand, dont le siège est à Munich, est le grand spécialiste des systèmes de freins pour les trains et les camions. Le groupe est présent dans trente pays avec plus d'une centaine de sites de production, pour un chiffre d'affaires global qui a dépassé les sept milliards d'euros en 2022.

Le site lexovien, qui développe aussi toute la recherche et développement pour le groupe, est spécialisé dans les systèmes de freinage pour les véhicules routiers lourds : camions, bus, remorques... Avec 550 salariés (dont une centaine d'intérimaires) et une cinquantaine d'apprentis, l'entreprise est un poids lourd de l'emploi industriel dans le territoire. Knorr-Bremse vise 240 millions d'euros de chiffre d'affaires, cette année, et un carnet de commandes plein pour les trois à cinq ans à venir.

Entre 30 et 40 personnes recrutées chaque année

L'usine Knorr-Bremse investit 4 millions d'euros dans une nouvelle ligne de compresseurs pour moteurs électriques ou à hydrogène à l'heure de la transition énergétique. En visite sur le site, mardi dernier, le député Jérémie Patrier-Leitus, accompagné du maire de Glos, Bernard Broisin-Doutaz, s'est interrogé sur les opportunités de recrutement offertes par le site.

« Tous les ans depuis 2020, nous recrutons entre trente et quarante personnes. Tous les profils nous intéressent. Des opérateurs, des acheteurs, des ingénieurs, des techniciens, des administratifs, des qualiticiens, hommes et femmes, décrit Michèle Doray-Rouch, directrice des ressources humaines. **Les jeunes en apprentissage, en job d'été ou en stage sont les bienvenus. »**

Anne BLANCHARD-LAIZE.

Une présence historique à Lisieux

Les entreprises Knorr-Bremse et Paul-Dahl ont été créées en 1905 et 1903. Le premier est spécialiste de la sécurité du freinage des chemins de fer, puis du freinage de poids lourds (1921). Tandis que Paul Dahl, qui maîtrise l'électricité automobile, se diversifie avec le freinage de poids lourds en 1955 et s'installe à Lisieux l'année suivante.

En 1979, Knorr-Bremse devient actionnaire de Paul-Dahl, qui devient Knorr-Dahl en 1987. Knorr-Bremse ouvre son nouveau site de production en 1993, à Glos, sur la zone d'activités de l'Espérance. En 1997, Knorr-Dahl devient Knorr-Bremse Systèmes pour véhicules utilitaires France SA.

A l'époque, l'activité compresseur est située rue Ferdinand-Daulne. En 2000, le site de Glos a doublé sa surface pour regrouper toutes les activités.

Ouest-France - 19/09/2023

LISIEUX

En visite au lycée Cornu et chez Atos, la ministre Carole Grandjean promeut l'industrie et ses « métiers d'avenir »

Ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnels, Carole Grandjean a visité lundi le lycée Paul Cornu et l'entreprise Atos à Glos. Elle a échangé sur la réforme des lycées professionnels et les métiers de l'industrie.

Visite ministérielle à Lisieux et Glos lundi. Dans le cadre de la Semaine de l'industrie, Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels, est venue pour échanger sur la réforme des lycées professionnels qui se déploie depuis la rentrée et la formation aux métiers de l'industrie.

Entourée d'élus locaux, elle s'est d'abord rendue au lycée professionnel Paul Cornu de Lisieux pour **« échanger sur les formations qui y sont dispensées, le lien qu'ils font entre l'entreprise et les savoirs pédagogiques, et le lycée de demain ».** L'occasion de faire le point sur la réforme qu'elle a portée : **« Trois modalités ont été installées dans tous les lycées professionnels,** rappelle la ministre. **La gratification des stages (de 50 à 100 € par semaine, ndlr), les chargés de relation entreprise pour mieux lier l'école et l'entreprise, et des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. »**

À son arrivée à l'établissement, en fin de matinée, elle a été accueillie par une trentaine de personnes opposées à cette réforme. Reçus par Carole Grandjean, les représentants syndicaux ont dénoncé **« un dialogue de sourds »** auprès de nos confrères de *Ouest France*.

À travers ses pôles usinage, chaudronnerie, électrotechnique et impression et graphique, le lycée Paul Cornu envoie de nombreux jeunes en stage dans des entreprises augeronnes : **« C'est ce qu'on appelle les périodes de formation en milieu professionnel,** explique la ministre. **J'ai besoin d'entreprises engagées pour faire ce lien avec l'école. »**

Atos reçoit de nombreux stagiaires

Atos, à Glos, est l'une d'elles. L'entreprise de tôlerie accueille en ce moment cinq stagiaires du lycée lexovien. **« Nous ne refusons jamais de stagiaire »,** assure Philippe Bouquet, qui aimerait même en accueillir plus. Le directeur exécutif de l'entreprise a reçu la membre de gouvernement en début d'après-midi pour une visite du site.

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnels, a échangé avec les stagiaires et employés de l'entreprise Atos.

« Atos s'engage dans la découverte des métiers, salue Carole Grandjean. **Ce qui est pour nous un chantier très important, que nous conduisons avec Gabriel Attal (ministre de l'Éducation, ndlr). Avec, à venir, une demi-journée tous les 15 jours pour tous les collégiens, pour qu'ils puissent connaître la diversité des métiers. 50 métiers seront découverts de la 5e à la 3e. »** L'entreprise de Glos accueille déjà des visites de collégiens, **« pour mieux faire découvrir les métiers, mais aussi casser certaines représentations sur l'industrie »,** développe la ministre, qui veut **« montrer que les parcours professionnels sont dynamiques est intéressants » : « Ce sont des métiers d'avenir, qui contribuent aux grandes transitions, et qui offrent de bonnes conditions de travail et de rémunération. »**

« Ils se savent désirés par les entreprises »

Elle a eu l'occasion de la constater en discutant avec les stagiaires chez Atos : **« Ils savent qu'ils ont des compétences rares et attendues par les entreprises. Ils se savent désirés,** remarque Carole Grandjean. **Ils vont pouvoir discuter de leurs conditions de recrutement. Les jeunes qui sont dans ces voies professionnelles savent qu'ils pourront choisir l'entreprise dans laquelle ils souhaitent travailler, et qu'ils auront de bonnes rémunérations à la clé. »**

● Paul LESIGNE

Pays d'Auge - 01/10/2023

GLOS

L'entreprise Atos affiche ses bons résultats, mais déplore des difficultés de recrutement

Installée à Glos depuis 1961, la société Atos (300 salariés) se porte bien après avoir subi des moments difficiles. Explications avec Philippe Bouquet, directeur exécutif, et Marc Barray, directeur commercial.

Philippe Bouquet, directeur exécutif, et Marc Barray, directeur commercial.

→Comme de nombreuses entreprises industrielles, Atos a connu une baisse d'activité pendant la crise sanitaire. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Philippe Bouquet : Après avoir subi des crises successives, nous vivons une période très intéressante. L'activité est soutenue, les résultats sont au rendez-vous. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros l'an dernier, contre 33 millions en 2014, avant notre intégration au groupe Fidève. Entre 2021 et 2022, on a fait +20%. Notre intérêt, ce n'est pas de manger tout le monde, mais de progresser. Quand une entreprise industrielle est en bonne santé, c'est bien de le dire. Il n'y a pas que la tech et le digital, même si je suis très heureux de voir que la France compte des champions dans ce domaine. Nous travaillons beaucoup avec eux, d'ailleurs. Nous sommes un maillon d'une chaîne, donc peu visibles. Mais localement, Atos fait partie des deux ou trois plus grosses usines du pays d'Auge.

« Nous étions proches du trou »

→Comment expliquez-vous la bonne santé de votre entreprise ?

Philippe Bouquet : Le renouveau a commencé en 2014 lorsque nous avons rejoint Fidève, un groupe industriel de cinq entreprises. On a la chance d'avoir un actionnaire qui n'impose pas un retour sur investissement en un ou deux ans. Notre PDG est un pur industriel, il connaît le métier. Avant, Atos était détenu par un fonds d'investissement, ce n'est pas du tout la même chose.

Marc Barray : Le père Noël est arrivé chez Atos le 4 juillet 2014. Nous étions proches du trou, le groupe Fidève nous a sauvés. Depuis 2015, Atos a réalisé 14 millions d'euros d'investissements. Sans cette vision à long terme, on n'en serait pas là aujourd'hui. Nous avons investi dans des machines dernier cri, qui nous permettent de nous positionner sur des marchés porteurs comme les bornes de recharge pour véhicules électriques ou les armoires informatiques pour les clouds.

« Une des premières sociétés de tôlerie française »

→Atos à Glos n'a rien à voir avec le groupe Atos, spécialisé dans la transformation digitale et mondialement connu. Comment définiriez-vous votre activité ?

Marc Barray : Notre slogan, « l'art de l'habillage électronique », résume bien notre activité. Nous fabriquons l'enveloppe en tôle (armoires métalliques, coffrets, racks...) dans laquelle on va intégrer le système électronique. Cela peut être l'habillage d'un radar, d'un feu tricolore, d'une borne d'affichage etc. Créé en 1961, Atos est devenu, au fil du temps, l'une des premières sociétés de tôlerie française. Nos méthodes ont évolué, nous travaillons énormément sur mesure. Nous avons un carnet de commandes à 2 mois. C'est très court.

Philippe Bouquet : Dans ce contexte, nous devons gérer le personnel à la journée. Nous avons entre 30 et 70 intérimaires. C'est notre premier mode de recrutement. L'effectif tourne autour de 300 personnes, sur 24 000m² couverts.

Atos emploie environ 300 personnes à Glos.

« Il nous manque une vingtaine de personnes »

→Qui sont vos clients ?

Philippe Bouquet : Nous en avons entre 600 et 800. L'éventail est très large. Cela va de la petite start-up aux grandes multinationales. Quand je parle de petite start-up, ce n'est en aucun cas péjoratif. Nos plus gros clients aujourd'hui étaient des toutes petites entreprises il y a 5 ans.

Marc Barray : L'industrie représente 36% de nos volumes de marchés en 2022, les transports 30%, les technologies de l'information et de la communication 16% et la Défense 6%. Les 12% restants sont des marchés divers et du grand public. Atos est 100% français. Nous avons fait 13% à l'export en 2022, mais ce chiffre est lié à l'activité de nos clients grands groupes, qui sont tournés vers l'international.

→Êtes-vous confronté à des difficultés de recrutement ?

Philippe Bouquet : Oui, et nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, malheureusement. Il nous manque une dizaine de régleurs, cinq ou six soudeurs et des peintres, soit une vingtaine de personnes au total. Atos embauche et forme les employés. J'ai l'exemple d'un jeune homme qui est arrivé chez nous après une expérience en cuisine qui ne lui avait pas plu. En trois ans, il a été opérateur, puis soudeur, et maintenant il travaille sur nos robots. Ce qui nous a sauvés, outre l'arrivée de notre actionnaire, c'est aussi la polyvalence de nos équipes. Et la polyvalence, nous savons la récompenser. C'est du gagnant-gagnant.

● Julien LAGARDE

Les chiffres

Date de création : 1961.
Effectif : environ 300 personnes.
Superficie de l'usine : 24 000 m².
Chiffre d'affaires 2022 : 43 millions d'euros.
Investissements : 14 millions d'euros depuis 2014.

Pays d'Auge - 20/10/2023

Démarches en Mairie

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie la plus proche pour faire votre demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport est la mairie de LISIEUX. Pour effectuer cette demande, vous devez prendre rendez-vous avec le service des Formalités administratives en utilisant le lien suivant :

https://www.ville-lisieux.fr/674-E-rendez-vous.html

Si vous ne trouvez pas de rendez-vous à votre convenance, contactez les mairies environnantes suivantes : Mézidon-Vallée d'Auge (02.31.20.01.96), Livarot-Pays-d'Auge (02.31.63.53.19) et Pont-l'Evêque (02.31.64.00.02)

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent venir en mairie afin que le secrétariat fasse cette démarche pour eux.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) POUR LES MINEURS

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Remplir le formulaire N° 15646*01 en ligne, le télécharger et l'imprimer.

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date de son anniversaire :

· auprès de la mairie de son domicile,

· ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens (BAC, permis de conduire...)

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dorénavant, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, afin de participer aux élections. La date limite de dépôt d'une demande d'inscription est fixée au 6ème vendredi précédant le scrutin. Il faut être âgé de plus de 18 ans et être de nationalité française, se présenter en mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez obtenir plus d'informations et faire vos démarches en ligne sur servicepublic.fr
https://www.service-public.fr/

ATTENTION AUX SITES PRIVÉS, SOUVENT PAYANTS, QUI PROPOSENT DE VOUS AIDER

Civisme

LE BRÛLAGE DES DECHETS EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts et tout autre déchet est interdit (article 84 du règlement Sanitaire Départemental, Circulaire interministérielles du 18/11/2011) ....
Voir les horaires des déchetteries page suivante

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES HORAIRES POUR LA TONTE ET L'UTILSATION D'ENGINS A MOTEURS

8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30 du lundi au vendredi inclus
9 H à 12 H 00 et de 15 H à 19 H les samedis
10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.

LE COMPOSTAGE

Composter ses déchets permet de produire son propre amendement et nourrir son jardin. Une grande partie de vos déchets de cuisine et de jardin peuvent être mis dans le composteur et ainsi réduire de 30% vos ordures ménagères !

ALORS RÉDUISONS NOS DÉCHETS, GRACE AU COMPOSTAGE !

MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS

Sur réservation, l'Agglomération Lisieux Normandie met à votre disposition gratuitement un composteur individuel dans le cadre de son nouveau schéma de gestion des déchets. Suivez le lien :

DEMANDE DE COMPOSTEUR · DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR

Les personnes ayant payé pour obtenir un composteur auprès de l'Agglomération peuvent demander le remboursement via ce lien:
https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-remboursement-de-composteur

Le tri des biodéchets sera obligatoire à partir du 1er janvier 2024 : il faudra désormais avoir l'équivalent d'une poubelle verte et faire du compost. Dans son jardin, ou dans un point collectif.
C'est ce que prévoit la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020.
Pour commander un composteur auprès de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : http://lisieux-normandie.fr/compostage/

Horaires d' ouverture des déchèteries

9H - 12H15 / 14H - 17H45
DERNIÈRE ENTRÉE À 12H LE MATIN ET 17H30 L'APRÈS-MIDI

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Cambremer	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Escures-sur-Favières	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Hermival-les-Vaux	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Livarot	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mézidon-Canon	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Moyaux	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Orbec	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
St-Cyr-du-Ronceray	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE DIMANCHE, LE LUNDI MATIN ET LES JOURS FÉRIÉS (LUNDI DE PENTECÔTE COMPRIS)

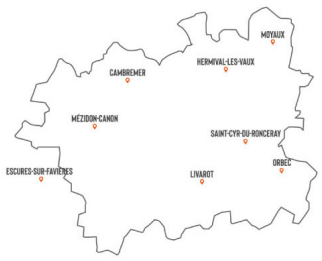

LES DÉCHÈTERIES LISIEUX NORMANDIE | Accès gratuit pour les particuliers
Cambremer - Avenue des Tilleuls (D101 près du stade) 14340 Cambremer
Escures-sur-Favières - Rue Principale (proche intersection D253a et D40 route du Bel-Air) - Escures-sur-Favières 14170 Vendeuvre
Hermival-les-Vaux - 97 impasse Edouard Belin 14100 Hermival-les-Vaux
Livarot - Boulevard Robert Piquet ZI – Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge
Mézidon-Canon - Rue Jules Ferry – Mézidon-Canon 14270 Mézidon-Vallée d'Auge
Moyaux - La Venonnière (D143) 14590 Moyaux
Orbec - ZA du Beauvoir (D4 route de Livarot) 14290 Orbec
Saint-Cyr-du-Ronceray - Saint-James (D135) Saint-Cyr-du-Ronceray 14290 Valorbiquet

Tél. 02 50 68 90 27 | environnement@agglo-lisieux.fr | www.lisieux-normandie.fr

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers.

Infos pratiques

MAIRIE

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Courriel : mairie@glos.fr
Lundi : 10h-12h
Mardi : 10h-12h et 15h30-17h30
Jeudi : 15h30-17h30
Vendredi : 10h-12h et 15h30-17h30

Pendant les vacances, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi : 10h-12h
Mardi et vendredi : 15h30-17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Renseignements au service Environnement : 02 50 68 90 27

Les poubelles ne doivent être déposées DEVANT chez vous que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.
Il est incorrect d'aller déposer ses poubelles devant chez le voisin.
Il est également incorrect de déposer ses déchets tout au long de la semaine dans les containers à poubelles présents à l'entrée de certains chemins de la commune ne pouvant être empruntés par le camion de ramassage lorsque l'on bénéficie soi-même du ramassage en porte à porte.

ANNUAIRE

Urgences médicales 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Gendarmerie Renseignements 02 31 31 89 03
Sous-Préfecture 02 31 31 66 00

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
11 rue François Mitterrand – LISIEUX 02 31 61 66 00

Centre Hospitalier
4 rue Roger Aini - LISIEUX 02 31 61 31 31

Polyclinique
175 rue Roger Aini - LISIEUX 02 31 48 42 42

GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

ENEDIS (ex ERDF) :
Accueil distributeur 09 69 32 18 41
Centre d'appel dépannage 09 726 750 14
(24h/24 et 7j/7)

CAF (Hauteville) :
rue de Taunton - LISIEUX 02 31 61 43 26

MSA :
6 rue Carmel - LISIEUX 02 31 25 39 39

CRAM de Normandie :
Service social 08 20 90 41 77

CARSAT NORMANDIE :
Point d'accueil de retraite de LISIEUX
Cour Matignon - LISIEUX 09 71 10 39 60

Pôle Emploi :
88 avenue Guillaume Le Conquérant
LISIEUX 09 72 72 39 49

LES ASSOCIATIONS DE GLOS

L'association des Parents d'Elèves
Présidente : Mme Marion LECONTE – 06 01 42 86 15

L'Union
Présidente : Mme Julie GATINET - 02 31 62 72 75

AS GLOS
Présidente : Mme Inès THOUIN – 06 69 05 10 34

L'association de l'école
Président : Julien PARMENTIER : 06 16 13 10 49

Les Anciens Combattants
Président : M. Pierre ANFRY - 02 31 62 30 14

Les Jeunes D'Autrefois
Président : M. Philippe HEMET - 02 31 63 15 80

Pour la location de la salle de l'Union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88
Pour la location de la salle polyvalente « les sorbiers », contacter la mairie au 02 31 62 70 43